

Désignation de l'entreprise		A.N.M. AUTO												Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		4 B AV CORNEILLE - 28500 VERNOUILLET													
SIRET		8 3 2 5 4 9 2 4 0 0 0 0 1 4													
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2									
												Exercice N clos le			
								04 12 2024							
ACTIF								Brut		Amortissements – Provisions		Net			
								1		2		3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012									
		Autres *		014		016									
		Immobilitisations corporelles *		028		030									
		Immobilitisations financières * (1)		040		042									
		Total I (5)		044		048									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070									
		Autres * (3)		072		074									
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084		086										
	Charges constatées d'avance *		092		094										
Total II		096		098											
Total général (I + II)				110		112									
PASSIF								Exercice N		NET					
								1							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	500							
	Écarts de réévaluation						124								
	Réserve légale						126								
	Réserves réglementées *						130								
	Autres réserves		(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *			131	)	132						
	Report à nouveau						134								
	Résultat de l'exercice						136								
	Subventions d'investissement						137								
	Provisions réglementées						140								
	Total I						142	500							
Provisions pour risques et charges						Total II	154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164								
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166								
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)				169	)	172								
	Comptes courants d'associés						173								
	Autres dettes						175								
Produits constatés d'avance						174									
Total III						176									
Total général (I + II + III)								180	500						
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193	(4)	Dont dettes à plus d'un an		195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184							

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A.N.M. AUTO		Néant ☒ *		
						Exercice N clos le		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		04 12 2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
					217		218	
					Services *			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
Autres produits						230		
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243				244	
	Rémunérations du personnel *						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255				254	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges {		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
		Total des charges d'exploitation (II)					264	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)			294	
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI) {		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU – TE (44 octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexes A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	BUD (44 sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352		354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370		372		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise						A.N.M. AUTO		Néant ☒			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406			
		Autres		410		412		414		416			
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426			
		Constructions		430		432		434		436			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
		Installations générales, agencements, aménagements divers		450		452		454		456			
		Matériel de transport		460		462		464		466			
		Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476			
		Immobilisations financières		480		482		484		486			
		TOTAL		490		492		494		496			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
		Fonds commercial		495		497		498		499			
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516			
		Constructions		520		522		524		526			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		530		532		534		536			
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546			
		Matériel de transport		550		552		554		556			
		Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566			
		TOTAL		570		572		574		576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Immobilisations		Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values							
						Court terme*	Long terme						
		①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
Total		578	580	582	584	586	581	587	589				
		Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595				
		TOTAL				596	585	597	599				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

HE

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise <u>A.N.M. AUTO</u>				Néant ☒ *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607					
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616					
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636					
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646					
	Sur comptes clients	650	652	654	656					
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666					
TOTAL		680	682	684	686					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises						
Fonds commercial		681	683							
Autres Immobilisations incorporelles		700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Terrains		710	715	2						
Constructions		720	725	3						
Installations techniques, matériel et outillage		730	735	4						
Inst. générales, agencements et aménagements divers		740	745	5						
Matériel de transport		750	755	6						
Autres immobilisations corporelles		760	765	7						
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780				
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter					
Déficits imputés			983							
Déficits reportables			984							
Déficits de l'exercice			860							
Total des déficits restant à reporter			870							
III DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380		
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

HE

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A.N.M. AUTO		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 04/12/2024		Données en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :						376	
Dont apprentis						657	
Dont handicapés						651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale						861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées						118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges						105	
TOTAL 1						106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						143	
Subventions d'exploitation reçues						113	
Variation positive des stocks						111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						153	
TOTAL 2						144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats						121	
Variation négative des stocks						145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.						310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						150	
TOTAL 3						152	
IV – Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée						(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF						117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026					
Période de référence	024		/		/		
Date de cessation		/		/			

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

HE

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III
au CGI)

N° de dépôt

☐ (1)Néant ☐*

Exercice clos le 0 4 1 2 2 0 2 4 SIREN 8 3 2 5 4 9 2 4 0
Dénomination de l'entreprise A.N.M. AUTO
Adresse (voie) 4 B AV CORNEILLE
Code postal 2 8 5 0 0 Ville VERNUILLET

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MONSIEUR Nom patronymique ERRABI Prénom(s) HICHAM
Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 09/05/1978 N° Département Commune RABAT Pays MAROC
Adresse : N° 4 BIS Voie AVENUE PIERRE CORNEILLE
Code postal 28500 Commune VERNUILLET Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

HE

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒*

Exercice clos le 0 4 1 2 2 0 2 4

SIREN 8 3 2 5 4 9 2 4 0

Dénomination de l'entreprise A.N.M. AUTO

Adresse (voie) 4 B AV CORNEILLE

Code postal 2 8 5 0 0 Ville VERNOUILLET

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

HE